

Mentions historiques de « vigne sauvage » en Franche-Comté

par Gilles André et Max André

Gilles André, 4 rue du Presbytère, F-25580 Athose – Les Premiers Sapins

Courriel : gilles.andre7@wanadoo.fr

Max André, 2 chemin de la Chapelle, F-25580 Echevannes

Courriel : max.andre@wanadoo.fr

Résumé – Cet article recense des mentions historiques de la présence ancienne probable de vigne sauvage en Franche-Comté à partir de diverses sources : flores, parts d’herbiers, documents linguistiques ; par leur concordance, leur ancienneté, ces observations éclairent les récentes découvertes de nouvelles stations de *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* faites dans les éboulis de notre région.

Mots-clés : *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi., vigne sauvage, lambrusque, lambruche, espèce protégée, Franche-Comté.

La vigne sauvage, *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi, est une espèce qualifiée de rare en France et qui bénéficie depuis 1995 d’une protection réglementaire sur la totalité du territoire de la France métropolitaine. Des recensements récents de ses populations (Arnold *et al.*, 1998 ; Lacombe, 2003) ont montré qu’elle est surtout présente dans le sud de la France, en Corse, avec cependant quelques petits noyaux secondaires isolés plus septentrionaux. En Franche-Comté jusque dans les années 2010, une seule station était mentionnée dans la littérature¹, à Mandeure, dans les éboulis de Champvermol (Ferrez *et al.*, 2001). Alors que la grande majorité des stations françaises et européennes est située en ripisylves (Arnold, 2002), cette station franc-comtoise est localisée dans un milieu colluvial original. Très récemment, de belles découvertes

de plusieurs stations de vigne sauvage sont venues confirmer la présence de cette sous-espèce dans quelques autres éboulis de la vallée du Doubs, dans la région de Vieilley (25) (Keller, 2013 et 2014) et de Laissey (25) (Keller, 2015). Ces trouvailles nous ont incités à appro-

fondir et élargir la prospection de cette belle liane qui s’avère subsister dans de nombreuses stations. Leur étude et le recensement de données d’observation complétées par des analyses génétiques sont en cours (figure 1).

Figure 1 : nouvelle station de *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris*, à Deluz (25), pied mâle. Détermination confirmée en 2016 par analyse de 23 marqueurs microsatellites d’ADN nucléaire.



1. Signalons une autre station répertoriée en 2005 à Montfaucon par Thierry Lacombe (comm. pers.).

En parallèle nous avons cherché à savoir si on pouvait retrouver des mentions anciennes de cette présence de vigne sauvage en Franche-Comté dans les documents historiques de toute nature à notre disposition.

Une difficulté majeure de l'identification de cette sous-espèce tient à sa très grande proximité avec la sous-espèce cultivée *Vitis vinifera* subsp. *vinifera* (ou *sativa* DC). Cette distinction et cette division en deux sous-espèces de *Vitis vinifera* L. bien qu'assez largement acceptées aujourd'hui (Tison & de Foucault, 2014), est une question qui a divisé nos botanistes (notamment franc-comtois) des siècles passés : rechercher les mentions de vigne sauvage dans leurs ouvrages est l'objectif principal de cette étude. Nous compléterons par quelques éléments linguistiques démontrant que depuis quelques siècles, les franc-comtois, comme les habitants de nombreuses autres régions, surtout le Midi, utilisent dans leur langage populaire certains mots spécifiques pour désigner la vigne sauvage autochtone.

Qu'est-ce que « la vigne sauvage » ?

Dans les flores nationales les plus récentes (Tison & de Foucault, 2014), la vigne sauvage, *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi (ou *silvestris*), est considérée, avec la vigne cultivée *Vitis vinifera* subsp. *vinifera* (ou *sativa* DC), comme une des deux sous-espèces de *Vitis vinifera* L. Tous les auteurs, botanistes, ampélographes, s'accordent à dire que la distinction de ces deux taxons est très délicate sur l'unique base de critères phénotypiques (morphologie foliaire, taille et forme des pépins, etc.) (Levadoux, 1956 ;

Lacombe, 2012), pour la simple raison de leur interfertilité. Un continuum semble en effet exister entre les individus sauvages, autochtones, n'ayant subi aucun processus de domestication et les cépages cultivés et, entre les deux, un large spectre d'individus plus ou moins métissés existe². Il faut signaler qu'à ce niveau phénotypique, il existe cependant un critère de différenciation fondamental et rarement souligné par les botanistes antérieurs au XX^e siècle : les véritables lambrusques spontanées autochtones sont dioïques avec des pieds soit mâles, soit femelles, alors que les vignes cultivées sont principalement hermaphrodites³ (Lacombe, 2012 : 4). Ce critère n'est visible que lors de la floraison et n'est qu'exceptionnellement signalé dans les flores anciennes alors que les publications ampélographiques le signalent plus volontiers. Un des premiers botanistes à l'avoir remarqué est Gmelin (Gmelin, 1805) dans sa *Flora Badensis Alsatica*, ce que précisera plus tard Hegi dans sa flore d'Europe centrale (Hegi, 1925) d'où la nomenclature actuelle officielle de ce taxon : *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi.

En dehors de ces critères phénotypiques et souvent en complément de ceux-ci, les spécialistes actuels de la vigne font appel aux analyses génétiques pour bien différencier ces deux sous-espèces et aussi identifier des cépages ou des hybri-

2. Le débat portant sur l'origine de ces lambrusques sauvages autochtones, cépages cultivés puis retournés à l'état naturel depuis très longtemps ou véritablement sauvages et indigènes sans lien avec la culture de la vigne, est toujours ouvert. Toutefois les profils génétiques de ces lambrusques sont originaux et distincts des profils génétiques des différents cépages de *Vitis vinifera* subsp. *vinifera* (ex. Laucou *et al.*, 2011) et justifient la classification actuelle.

3. Nous mettons à part les vignes issues de porte-greffes et hybrides d'espèces américaines introduites après la crise phylloxérique et qui peuvent se retrouver aussi à l'état naturel : elles peuvent aussi être dioïques (cas général des porte-greffes) mais se distinguent des 2 sous-espèces de *Vitis vinifera* par leurs caractéristiques ampélographiques, foliaires notamment.

des comportant des gènes d'espèces étrangères introduites lors des crises sanitaires de la filière viticole. À cet effet, ils utilisent certains marqueurs microsatellites particuliers reconnus par la communauté internationale et adaptés au genre *Vitis* (Lacombe, 2003).

Pour nos botanistes anciens qui n'avaient pas accès aux techniques moléculaires modernes et qui pour la plupart n'avaient pas noté la dioïcité des lambrusques autochtones sauvages, ils ont hésité, suivant les cas, entre deux attitudes : déclarer, à la suite de Linné, l'existence d'une seule espèce comprenant à la fois les pieds cultivés et les pieds observés à l'état naturel, en les qualifiant parfois de spontanés ou subsponnés, ou admettre l'existence de deux sous-espèces véritablement distinctes. Cette deuxième catégorie concerne le plus souvent les auteurs les plus anciens, typiquement les prélinnéens, qui nommaient ces vignes sauvages « *Vitis sylvestris* (ou *silvestris*) *labrusca*⁴ » et lambrusques en français vernaculaire. Les arguments évoqués par les botanistes supposant l'existence de véritables vignes sauvages s'appuient fréquemment sur des considérations écologiques car ils avaient observé l'existence de tels exemplaires dans des milieux particuliers (bois, rochers), parfois loin de toutes cultures et de toute ancienneté. À partir des ouvrages de nos botanistes régionaux, nous reportons ci-dessous une liste chronologique commentée des mentions historiques de vigne sauvage, ou de vigne à l'état sauvage ou de

4. En 1753, Linné crée une grande confusion de nomenclature chez les botanistes en ayant l'idée malencontreuse d'employer le qualificatif de *labrusca* pour une espèce indigène américaine *Vitis labrusca* L., sans tenir compte de l'emploi usuel de ce terme chez les botanistes antérieurs (ex. Gessner, les frères Bauhin, Tournefort, Haller, etc.) pour désigner la vigne sauvage européenne. Par ailleurs, il ne reconnaît que *Vitis vinifera* L. comme espèce indigène européenne, sans sous-espèce sauvage (Linnaeus, 1753).

vigne spontanée ou subspontanée en Franche-Comté (et à proximité immédiate, région de Bâle, Ain). Quelques mentions supplémentaires proviennent aussi d'ouvrages plus généraux. Pour chacun, nous précisons la nomenclature utilisée, l'écologie et les éventuelles stations citées.

Vigne sauvage citée historiquement en Franche-Comté dans des flores, ouvrages et herbiers

• **Bauhin, 1651 (écrit vers 1590 environ).**

Vitis vinifera silv. [=silvestris] sive *Labrusca* [Vigne porte-vin silvestre ou lambrusque]. Le botaniste montbéliardais indique que cette plante porte le nom de « vigne sauvage » en Gaule et qu'« elle est présente en divers lieux incultes, en bordure des champs et sur le littoral maritime de la Province narbonnaise, et grimpe fréquemment en haut des arbres ». Il précise aussi que : « Les feuilles, les tiges et les vrilles de lambrusque au moyen desquelles elle rampe, ont un caractère semblable à celles de la vigne cultivée ».

Bien que ne citant pas explicitement des stations de lambrusque en Franche-Comté, comme son frère Gaspard, Jean Bauhin a très probablement observé *Vitis vinifera silvestris* du côté de Bâle.

• **Bauhin, 1622.**

Vitis silvestris, labrusca : « dans les haies, en divers endroits ».

• **Bauhin, 1623.**

Vitis Sylvestris, labrusca : « Appelée lambrusque, parce qu'elle apparaît aux bords des terres cultivées,

ainsi que dans certaines bordures [rebords] ».

• **Haller, 1742.**

Vitis silvestris labrusca Gesner ou *Vitis vinifera Sylvestris s. labrusca*, Jean Bauhin : « Cette plante est la mère des vignes cultivées restantes, et d'ailleurs des espèces appelées sous de nombreux noms. Elle pousse en Helvétie dans les endroits les plus chauds dans les haies, par exemple autour de Brugg et de Bâle, et dans les forêts au-dessus de Münchenstein [banlieue de Bâle]. On ne fait aucun usage de cette plante. Elle est plus dure et plus hirsute que la cultivée [*sativa*], avec des baies petites et aigres ».

• **Galliotte, 1780 (in André & André, 2012).**

Vitis silvestris labrusca [Pinax : 299]. « La lambrusque, la vigne sauvage est une espèce de vigne qui croit naturellement dans les bois de Gray et proche des haies ; son fruit est un petit raisin qui souvent ne mûrit point et qui est noir quand il est mûr ; ses feuilles sont argentées en dessous ; on la voit aussi dans bien d'autres endroits ».

Dans notre article sur cette flore (André & André, 2012), nous avons à tort identifié ce taxon observé par Galliotte avec la vigne américaine *Vitis labrusca* L., qui n'est arrivée en France que bien après 1780.

Bien que connaissant Linné, Galliotte adopte une dénomination prélinnéenne et cette mention de vigne sauvage est la première à proprement parler dans notre région.

Tous ces auteurs du XVI^e au XVIII^e distinguent manifestement les deux taxons et ne font pas l'hypothèse d'une naturalisation possible des vignes cultivées.

• **Guyétant, 1808.**

« *Vitis vinifera* Vigne cultivée ; Var. *silvestris*, Var. sauvage ». À partir de cet auteur les botanistes franc-comtois adoptent la classification linnéenne qui ne reconnaît qu'une seule espèce européenne, *Vitis vinifera* L. 1753. Guyétant cependant déclare avoir observé une variété sauvage de vigne.

• **Girod-Chantrons, 1810.**

Vitis vinifera Lin. « Vigne vinifère. [Flore Française]. Dans les bois et sur les coteaux pierreux tournés au midi ».

• **Grenier, 1841.**

Vitis vinifera L. Chantrons. « Cultivée dans une grande partie du département ; la vigne se retrouve souvent sur nos coteaux à l'état sauvage ».

• **Babey, 1845.**

Vitis vinifera DC. « La vigne sauvage n'est pas rare aux environs de Salins, dans les bois, parmi les buissons et quelquefois parmi les rochers, où elle est alors rampante. – A la côte de Chaléat, près de Thoirette ; le long de la Birse à Bâle. – Genève, à Salève, parmi les rochers et dans les buissons (Reuter), etc. ».

Un peu plus affirmatif et précis dans ses localisations que ses prédécesseurs Girod-Chantrons et Grenier, le botaniste salinois Babey ne doute guère de l'existence de vigne sauvage, y compris dans des biotopes rocheux.

La consultation de son herbier conservé au Musée de la Citadelle à Besançon⁵, nous a permis d'y découvrir une part qui confirme de manière non ambiguë la présence de pieds de vigne dans les éboulis de la région salinoise à son époque.

5. Un dépouillement de cette très riche collection d'herbiers est actuellement en cours.

Plus précisément, cette part, classée par Babey dans la famille des Ampelideae, dans le genre *Vitis* est ainsi étiquetée : « *Vitis vinifera* DC Fl[ore] fr[ançaise] N° 4566 var α *Sylvestris* les pierraille [sic], en face le bonhomme, au poupet » (figure 2).

Dans cet herbier, constitué d'après les nombreuses indications reportées dans sa flore, dans les années 1820-1835, Babey reprend la nomenclature « 4566 *Vitis vinifera* α *sylvestris labrusca* » utilisée par de Lamarck & de Candolle (1805) pour décrire « la vigne sauvage » dans leur Flore française ; cette station des éboulis en face le « bonhomme » au Poupet est fréquemment citée par Babey dans sa flore. Nous avons identifié et localisé ce rocher caractéristique appelé le Bonhomme, situé sur la commune de Saint-Thiébaud sur le versant Sud-Ouest du Poupet et après quelques recherches dans les éboulis situés à son pied nous sommes récemment parvenus à y trouver plusieurs pieds de vigne, présentant aux niveaux phénotypique et du biotope toutes les caractéristiques de lambrusque sauvage ; il s'agit très vraisemblablement de la station même connue de Babey qui a perduré depuis au moins 180 ans (figure 3). Une analyse génétique y est programmée en 2017.

Signalons également une information complémentaire précieuse fournie par Babey (1840), dans un de ses manuscrits inédits, ébauche de sa future Flore jurassienne de 1845 : il y indique avec précision une autre station de vigne sauvage dans les environs de Salins-les-Bains : « auprès des ruines du château de Vaugrenant » [=Vaulgrenant, commune de Pagnoz (39)]. Une prospection récente sur place, nous a révélé la présence actuelle de pieds de vigne dans des éboulis forestiers contigus à ces ruines ; leur appar-

tenance à la sous-espèce *sylvestris* reste cependant à confirmer.

• **Thurmann, 1849.**

Ampelidées. « Point de représentant indigène. La *Vitis vinifera* L. cultivée dans la région basse sur toutes les lisières du Jura, çà et là naturalisée, p. ex., Schaffouse (Hemmenthal, etc.) Bâle, Mandeuire (ruines romaines, abondant) *Contejean*, Besançon, Salins, Arbois, Arinthod (Thoirette), Genève, Grenoble et persistant sur des points où sa culture a été abandonnée, p. ex., Delle (de Grand-Gour à Buis) ».

• **Contejean, 1853, 1854 et 1875.**

Vitis vinifera L. Contejean, 1853, p. 86. « La Vigne est complètement naturalisée dans les ruines de Mandeuire sur toute la superficie occupée autrefois par les constructions romaines ; elle est aussi très répandue sur les coteaux environnants, loin des vignobles actuels, et dans des lieux presque inaccessibles, comme, par exemple, dans les roches de Champvermol ».

id. p. 99. « Côtes et Roches de Champvermol. – Cette curieuse localité est située sur la pente orientale de la large et profonde vallée creusée par le Doubs à sa sortie du Lomont, et s'étend sur le territoire de Mandeuire, vis-à-vis des villages de Mathay et de Bourguignon. La côte, dont la pente est très escarpée, est couronnée de rochers presque inaccessibles au pied desquels s'étendent d'immenses talus rocaillieux ; elle est en partie boisée, et en partie plantée de vignes ; son exposition est à l'Ouest. Cette riche localité est restée inconnue à nos anciens botanistes, qui cependant ont herborisé fréquemment dans le voisinage. Voici le relevé des espèces que j'y ai trouvées... » Suit

notamment une liste de 21 taxons pour la zone des rochers et éboulis de cette localité parmi lesquels Contejean cite *Iberis intermedia* et *Vitis vinifera* L.

Contejean, 1854, p. 56. « Cultivé dans la région basse ; fréquemment subspontané dans le voisinage des vignobles ; complètement naturalisé à Mandeuire (ruines romaines, roches de Champvermol) ».

Cette station des « roches de Champvermol » était alors une station botanique parmi « les plus riches de la localité » suivant Contejean. Dès avril 1849 [MSED, 1853, p. 88], il avait découvert dans cette même station *Iberis intermedia* Guers. [=Contejeani], « dans des rocailles jurassiques, où l'on ne rencontre, pour ainsi dire, pas de trace de terre végétale ».

Contejean, 1875, p. 198 « Plantes cultivées, qui ne se maintiennent jamais que dans le voisinage des cultures, et qui ne peuvent s'établir ailleurs : *Vitis vinifera* L. ».

Contejean, bien qu'ayant observé des exemplaires de *Vitis vinifera* L. dans cette station des roches de Champvermol, dans un lieu « presque inaccessible », « dans des rocailles jurassiques, où l'on ne rencontre, pour ainsi dire, pas de trace de terre végétale », pense néanmoins qu'il s'agit de plantes naturalisées, issues de cultures voisines. Cette station des éboulis de Champvermol a été à nouveau visitée un siècle plus tard et étudiée au niveau phytosociologique par Jean-Louis Richard (Richard, 1971) : il y a retrouvé l'ibéride et aussi « *Vitis vinifera* ». Depuis, les spécialistes de la vigne sauvage, Claire Arnold peu avant 1998 (Arnold, 1998), puis Thierry Lacombe en 2000 (Lacombe *et al.*, 2003) y ont identifié et reconnu des pieds probables de *Vitis vini-*

fera subsp. *sylvestris* mais également des pieds métissés.

Concernant la station « abondante » (Thurmann, 1849) des ruines romaines de Mandeuve découverte par Contejean, elle est située à 2 km à vol d'oiseau des éboulis de Champvermol. Une part de l'herbier Contejean conservé au Musée de la Citadelle de Besançon, et étiquetée « *Vitis vinifera* L. Mandeuve (Théâtre romain) – Subspontané -7 juillet 1850 » atteste bien de la présence dans ces ruines à cette époque d'une vigne présentant un certain nombre de caractères phénotypiques de la sous-espèce *sylvestris*, avec notamment une inflorescence femelle à étamines rétrogrades (figure 4).

• **Michalet, 1864.**

Vitis vinifera L. « Subspontané en plusieurs endroits de la plaine et des basses montagnes, dans les



Figure 2 : part d'herbier de « *Vitis vinifera* var α *Sylvestris* » récoltée par Philibert Babey au pied du Poupet, ~1820-1835. Musée de la Citadelle à Besançon.



Figure 4 : part d'herbier de *Vitis vinifera* L., récoltée par Contejean aux environs du théâtre romain de Mandeuve, 7 juillet 1850. Musée de la Citadelle à Besançon

Figure 3 : station historique de Babey à Saint-Thiébaud (39). Pied de lambrusque probablement sauvage dans les éboulis en face le « Bonhomme », au pied du Poupet



haies, même dans les bois et assez loin de toute culture, p. ex. bois de Neublans !, digues des bords du Doubs ! ».

• **Grenier, 1864.**

Vitis vinifera L. « La vigne est cultivée largement au pied des premiers chaînons du Jura sur les deux versants ; souvent subspontanée dans les haies et les taillis ».

Une part de son herbier, conservée au MNHN de Paris, P02843559 et étiquetée « *Vitis vinifera*. Bois autour de Chatillon sur le Lison (Doubs), 1^{er} 8bre [= octobre] 1861 », pourrait bien correspondre à la sous-espèce *sylvestris*.

• **Paillot & Vendrely, 1872.**

Vitis vinifera L. « Cela n'implique nullement que la vigne n'existait pas avant [que la culture de la vigne n'ait débuté], surtout à l'état sauvage... Au reste, on retrouve la vigne à l'état sauvage dans tous nos bois, souvent loin des cultures et sous une foule de variétés. On peut objecter qu'elle sort des cultures et a été semée par les oiseaux, etc. Je crois qu'on est revenu des belles théories de Bernardin de Saint-Pierre, et depuis que l'on a fait l'inventaire des espèces végétales en Europe, on signale que peu de plantes venant de pays étrangers et qui aient lutté contre les espèces indigènes pour prendre place au milieu d'elles d'une façon définitive... Mais les plantes étrangères qui ne sont pas l'objet de soins constants ont vite fini par disparaître. Quand la vigne cultivée demande tant de soins et souffre si souvent de la rigueur de notre climat, il serait difficile qu'elle s'accommodât si bien de nos forêts montueuses, de nos roches les plus abruptes. Que certaines variétés de vignes aient été importées, comme cela a encore lieu aujourd'hui, cela

est certain ; mais que les variétés si rustiques qui croissent partout à l'état sauvage soient d'origine étrangère, je ne le crois pas, car ce n'est presque pas possible ».

Paillot et Vendrely ont donc observé de « la vigne à l'état sauvage dans tous nos bois » et apparemment « dans nos forêts montueuses et nos roches les plus abruptes ».

Nous avons identifié et localisé deux parts d'herbier constituées par Vendrely et Paillot et leurs collaborateurs qui viennent soutenir leur point de vue et pourraient correspondre à la sous-espèce *sylvestris* :

• **Herbier Vendrely, MNHN, part P02843537** (figure 5)

« *Vitis vinifera* L. », Localité : « Besançon », Station : « Bois de Peu au-dessus de Casamène, grim pant aux arbres », récoltée le 4 juin 1862 par Xavier Vendrely, Champagney (Haute-Saône).

[Il existe une autre part de X. Vendrely, P02843515, *Vitis vinifera* L., à Besançon, qualifiée de cultivée, 1863].

L'inflorescence bien visible sur cette part permet de dire qu'il s'agit d'un pied mâle et donc renforce l'appartenance de cette part à la sous-espèce *sylvestris*. Cette station du Bois de Peu était fréquentée par les botanistes et bryologues bisontins (Bailly, Grenier, Bavoux, Hillier, Magnin...). La précision « au-dessus de Casamène » appliquée au Bois de Peu, permet de dire que cette station de Vendrely doit être très voisine, si ce n'est identique à celle où nous avons récemment retrouvé deux pieds de vigne présentant des caractéristiques de type sauvage, dans des éboulis (figure 6). Une analyse génétique est programmée en 2017 pour cette station.

• **Herbier Léveillé [Caen], collection de *Flora***

Sequaniae exsiccata, MNHN, P02788381

« 426^{bis} *Vitis vinifera* L. Côtes abruptes et rochers calcaires jurassiques à Chatillon-le-Duc (Doubs), à 400 m, 29 juillet 1875. Réc[olté] par Amberger, Giroz et Paillot ».

Cette part d'herbier présente des caractères ampélographiques qui sont loin d'exclure la subsp. *sylvestris*.

Le « N°426^{bis} » qui apparaît ci-dessus correspond à un numéro des centuries de *Flora Sequaniae exsiccata*. Renault, 1873.

Vitis vinifera L. « Cultivé et souvent subspontané ».

• **1878, Herbier Cosson, MNHN, P02843480.**

« *Vitis sylvestris* Gmelin. Vigne sauvage ; pied mâle ; très petits raisins, acides, aigres, grains noirs plus petits que dans la vigne cultivée. Belley (Ain) montagne de Parves, bois, juin 1878, Paul Sagot ».

Cette part d'herbier récoltée par Paul Sagot a toutes les caractéristiques d'une vigne sauvage et ce botaniste est l'un des rares à avoir remarqué le caractère dioïque des pieds qu'il a observés ; il a par ailleurs écrit un article détaillé (Sagot, 1878) relatant cette découverte dans l'Ain, intitulé : « Sur une vigne sauvage à fleurs polygames croissant en abondance dans les bois autour de Belley (Ain) ».

• **Thevenot, 1879.**

Vitis vinifera L. « La vigne sauvage. Haies et bois du vignoble et de la plaine ».

• **Parmentier, 1895.**

Vitis vinifera L. « (Haute-Saône, Doubs, Jura) Cultivé et subspontané ».

- **Bolomier & Cattin, 1999.**
Vitis vinifera L. « Vigne sauvage. Val de Saône (bois de Maillance à Sermoyer, la Reyssouze à Pont-de-Vaux), Bas-Bugey (îles de la Malourdie à Culoz), plaine de l'Ain (Ricotti à Blyes) ».

- **Prost, 2000.**
Vitis vinifera L. subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi. « Assez commun dans les bois, les haies et les friches de la plaine du Jura aux environs de Dole, du vignoble, du Revermont, du Bas Bugey dans le bassin de Belley et la vallée du Rhône, du Jura savoisien, du Jura suisse. Proviend de vignes abandonnées après l'attaque du phylloxéra au 19^{ème} siècle ou trop difficiles d'accès pour les engins modernes de culture et d'exploitation »⁶.

- **Ferrez et al., 2001.**
Vitis vinifera L. subsp. *sylvestris* (Gmelin) Hegi. « Il est donc très difficile aujourd'hui [vu l'ancienneté et l'omniprésence du vignoble jurassien] de faire la différence entre les vignes naturalisées et les pieds sauvages. Nous considérons que la seule localité avérée de lambrusque dans notre région se situe dans les éboulis de Champvermol [...] Les localités des bords du Doubs et des bois humides de la plaine indiquées par E. Michalet (1864), puis par J.-F. Prost (2000) seraient à étudier dans le détail, car correspondant bien à son écologie⁷ [...] Écologie : il s'agit d'une plante des forêts alluviales et parfois des éboulis ».

6. Cet auteur privilégie une origine postculturale pour l'ensemble des lambrusques sauvages qui correspondent en fait à un ensemble de taxons : *Vitis vinifera* mais également tout un ensemble d'hybrides avec des taxons américains.

7. Les différentes stations de ripisylves mentionnées jusqu'à présent dans notre région, y compris celles citées par Bolomier & Cattin (1999) dans l'Ain, n'ont à ce jour pas encore livré de *Vitis vinifera* subsp. *sylvestris* avérée ; elles restent à étudier plus soigneusement.



Figure 5 : part d'herbier de *Vitis vinifera* L., récoltée par Xavier Vendrely en 1862 à Casamène (commune de Besançon). Collections du Museum

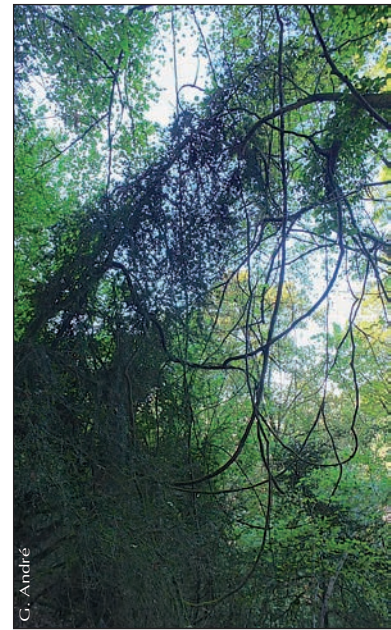


Figure 6 : station historique de Vendrely à Besançon. Pied de lambrusque dans les éboulis du Bois de Peu au-dessus de Casamène

Figure 7 : ambiance d'un éboulis à « vigne sauvage » à Deluz



Noms populaires désignant la vigne sauvage en Franche-Comté

À côté du terme courant et commun un peu partout de « vigne sauvage » utilisé pour désigner une vigne poussant dans les bois et les haies, en

dehors des cultures, il existait aussi il y a encore peu quelques appellations patoises dérivées de la racine latine *labrusca*. Comme on l'a vu ce terme était aussi utilisé par les botanistes, dès l'antiquité romaine, pour désigner la vigne sauvage, *Vitis sylvestris labrusca*. En français, *labrusca* a donné le terme lambrusque et quelques mots voisins dérivés dont

il existe de nombreuses attestations dans les textes, dans la toponymie, surtout dans le Midi de la France et en Gascogne, mais pas uniquement (Wartburg, 1978).

Pour notre région, en 1780, dans sa Flore de Gray, le chanoine François Galliotte désigne la vigne sauvage sous le nom commun de lambrusque. Un peu plus tard, c'est l'abbé Dartois, dans son ouvrage « Importance de l'étude des patois en général, Coup-d'œil spécial sur celui de la Franche-Comté » (1850), qui précise : « Lambruche, Lambriche = vigne et raisin sauvages, Doubs, Jura, Haute-Saône ».

Plus près de nous, la linguiste Colette Dondaine (2002) indique avoir encore retrouvé dans ses enquêtes des années 1970, le terme « lanbrich », dérivé de *labrusca*, signifiant 'grappes vertes laissées sur le cep' à Chambornay-les-Belleaux (70), près de l'Ognon. Signalons aussi le terme « lambressier = vigne sauvage » mentionné comme toponyme par l'abbé Alfred Bouveresse récemment (1976) du côté de Rougemont (25)⁸. L'examen des cartes et cadastres de notre région permet aussi de recueillir quelques autres lieux-dits, dérivés de *labrusca* ou lambrusque et dont la signification est très probablement liée à l'existence ancienne de vigne sauvage, tels « Lambruchères » relevé à Courchapon (25) ou « Lambrechères » relevé sur l'atlas du cadastre napoléonien de Deluz (25).

Même si ces mentions sont beaucoup plus rares que dans le Midi de la France, elles démontrent qu'en Franche-Comté la présence de « vigne sauvage » est attestée dans

le langage sous cette forme ou sous la forme lambruche ou termes voisins, dérivés de *labrusca*, depuis au moins 1780 et jusqu'à nos jours.

Conclusion

La vigne sauvage est un taxon très difficile à identifier de manière certaine ; néanmoins les nombreuses mentions historiques présentes dans les flores de nos botanistes franc-comtois, dans leurs herbiers, dans les documents patois de notre province, permettent de penser que les récentes découvertes de nombreuses nouvelles stations de cette sous-espèce, en sont une sorte de validation *a posteriori*. La vigne sauvage, certainement bien plus présente autrefois, surtout avant la crise phylloxérique des années 1880-1900, a pu toutefois se maintenir de manière certainement relictuelle, dans les milieux écologiquement favorables et encore préservés que constituent les éboulis calcaires de notre région (figure 7).

☞ Remerciements : nous remercions Daisy Steck, Agent de récolte au Muséum d'Histoire naturelle de la Citadelle à Besançon pour sa disponibilité et Thierry Lacombe pour sa relecture attentive.

Bibliographie

- André G. & André M., 2011. Flora Grayacensis, de François Galliotte. *Analyse du manuscrit. Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, **9** : 59-81.
- Arnold C., Gillet F., Gobat J.-M., 1998. Situation de la vigne sauvage *Vitis vinifera* ssp. *silvestris* en Europe. *Vitis*, **37** (4) : 159-170.
- Arnold C., 2002. Écologie de la vigne sauvage en Europe (*Vitis vinifera* ssp. *silvestris*). *Matériaux pour le levé géobotanique de la Suisse*, **76**, 256 p. + annexe.
- Babey P., 1840. *Voyages pittoresques et botaniques dans les montagnes du Jura*. Manuscrit cote I121501, non paginé, numérisé sur le site internet de la Médiathèque de Salins-les-Bains.
- Babey P., 1845. *Flore jurassienne*. Paris, Audot, Tome **1** : 310.
- Bauhin G., 1622. *Catalogus plantarum circa Basileam sponte nascentium [Catalogue des plantes qui poussent naturellement autour de Bâle]*. Bâle, Genathus, p. 86.
- Bauhin G., 1623. *Pinax theatri botanici*. Bâle, Regis, p. 299.
- Bauhin J., 1651. *Historia plantarum universalis*. Yverdon, Chabrey, Tome **2** : 96.
- Bolomier A.-C. & Cattin P., 1999. *La Flore du Département de l'Ain, inventaire complet*. Bourg-en-Bresse, Connaissance de la flore de l'Ain, p. 298.
- Bouveresse A., 1976. *Histoire du canton de Rougemont (Doubs)*. Vesoul, Marcel Bon, p. 36.
- Contejean C., 1853. Énumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard, 1^{re} partie. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 2^e série, Volume **4** : 86, 88, 99.
- Contejean C., 1854. Énumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard, 2^e partie. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 2^e série, Volume **5** : 56.
- Contejean C., 1875. Troisième supplément de la flore de Montbéliard. *Mémoires de la Société*

8. Les pieds de lambrusque récemment découverts dans des éboulis à Gondanans-les-Moulins, canton de Rougemont, pourraient correspondre à ces « lambressiers ».

- d'Émulation du Doubs*, 4^e série, Tome **10** : 198.
- Dartois C., 1850. Importance de l'étude des patois en général. Coup-d'œil spécial sur celui de la Franche-Comté. *Mémoires de l'Académie des Sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, p. 156.
- De Lamarck J.-B. & de Candolle A. P., 1805. *Flore française*. Paris, Agasse, Tome **4** : 857.
- Dondaine C., 2002. *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*. Strasbourg, Société de linguistique romane, p. 333.
- Ferrez Y., Prost J.-F., André M., Carteron M., Millet P., Piguët A., Vadam J.-C., 2001. *Atlas des plantes rares et protégées de Franche-Comté*. Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique / Turriers, Naturalia Publications, p. 282.
- Girod-Chantrons J., 1810. *Essai sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs*. Paris, Courcier, Tome **2** : 63.
- Gmelin K. C., 1805. *Flora Badensis Alsatica*. Carlsruhe, Mülleriana, Tome **1** : 543-545.
- Grenier C., 1841. Catalogue des plantes phanérogames du département du Doubs. *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, p. 54.
- Grenier C., 1864. Flore de la chaîne jurassique, première partie. *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 3^e série, Volume **10** : 148.
- Guyétant S., 1808. *Catalogue des plantes à fleurs visibles qui croissent dans les montagnes du Jura*. Besançon, Couché, p. 56.
- Haller A. von, 1742. *Enumeratio methodica stirpium Helvetiae indigenarum*. Göttingen, Vandenhoeck, Tome **1** : 166.
- Hegi G., 1925. *Illustrierte Flora von Mittel-Europa*. Munich, Lehmanns, Volume **5** : 363-365.
- Keller J., 2013. *Recherche de la Vigne sauvage (Vitis vinifera ssp. sylvestris) dans la RBI de la Dame Blanche (25)*. Besançon, ONF (Agence du Doubs), 8 p.
- Keller J., 2014. *Vigne sauvage en forêt communale de Vieilley (Doubs), étude prospective*. Besançon, ONF (Agence du Doubs), 20 p.
- Keller J., 2015. *Vigne sauvage, étude prospective en Réserve Biologique Dirigée de Laissey (Doubs)*. Besançon, ONF (Agence du Doubs), 22 p.
- Lacombe T., Laucou V., Di Vecchi M., Bordenave L., Bourse T., Siret R., David J., Boursiquot J.-M., Bronner A., Merdinoglu D., This P., 2003. Contribution à la caractérisation et à la protection *in situ* de *Vitis vinifera L. ssp. sylvestris* (Gmelin) Hegi, en France. *Les Actes du BRG*, **4** : 381-404.
- Lacombe T., 2012. *Contribution à l'étude de l'histoire évolutive de la vigne cultivée (Vitis vinifera L.) par l'analyse génétique neutre et gènes d'intérêt*. Thèse de l'Université de Montpellier, 94 p. + annexes.
- Laucou V., Lacombe T., Dechesne F., Siret R., Bruno J.-P., Dessup M., Dessup T., Ortigosa P., Parra P., Roux C., Santoni S., Varès D., Péros J.-P., Boursiquot J.-M., This P., 2011. High throughput analysis of grape genetic diversity as a tool for germplasm collection management. *Theor. Appl. Genet.*, **122** : 1233-1245.
- Levadoux L., 1956. Les populations sauvages et cultivées de *Vitis vinifera L.* *Annales de l'amélioration des plantes*, **6** (1) : 59-118.
- Linnaeus C., 1753. *Species plantarum*. Stockholm, Salvi, Volume **1** : 202.
- Michalet E., 1864. *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins*. Paris, Masson et fils, Tome **2**, Botanique : 122.
- Paillot J., Vendrely X., 1872. *Flora Sequaniae exsiccata ou herbier de la flore de Franche-Comté*. Besançon, Dodivers, p. 47.
- Parmentier P., 1895. *Flore nouvelle de la chaîne jurassique*. Autun, Dejussieu père et fils, p. 51.
- Prost J.-F., 2000. *Catalogue des plantes vasculaires de la région jurassienne*. Lyon, Société linnéenne de Lyon, p. 166.
- Renauld F., 1873. *Aperçu phytostatique sur le département de la Haute-Saône*. Paris, Savy, p. 102.
- Richard J.-L., 1971. *Iberis Contejeani* et *Silene glareosa*, deux plantes d'éboulis peu connues dans le Jura. *Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles*, **94** : 41-54.
- Sagot P., 1878. Sur une vigne sauvage à fleurs polygames croissant en abondance dans les bois autour de Belley (Ain). *Annales des sciences naturelles*, Botanique, Série 6, Tome **7** : 164-172.
- Thevenot ?, 1879. Catalogue des plantes vasculaires spontanées observées sur le territoire des cantons de Lons-le-Saunier & de Beaufort. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 2^e série, Tome **4** : 418.
- Thurmann J., 1849. *Essai de phytostatique appliqué à la chaîne du Jura et aux contrées voisines*. Berne, Jent et Gassmann, Tome **2** : 57.
- Tison J.-M., de Foucault B., 2014. *Flora gallica*. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- Wartburg W. von, 1978. *Französisches Etymologisches Wörterbuch [FEW]*. Bâle, Zbinden Druck et Verlag AG, Volume **5** : 108b.



